

Évolution des PME/PMI en Algérie : Cas des PME/PMI de la wilaya de Bejaia

Nacer-Eddine MOUFFOK

Maître de conférences « B », Laboratoire d'Economie et Développement, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université de Bejaia, 06000 Bejaia, Algérie, nacermouffok2003@yahoo.fr

Résumé : La nouvelle politique de développement, en Algérie, se tourne vers la création et le soutien des PME tandis que ce secteur a été considérablement marginalisé pendant toute la période de gestion centralisée. Mais, avec la mondialisation et la conjoncture économique actuelle du pays, les entreprises algériennes, en particulier les PME/PMI de la wilaya de Bejaia, sont amenées à innover afin d'exister et de jouer pleinement leur rôle dans la croissance économique nationale, puisque toute entreprise, quelle que soit son domaine d'activité, son métier, sa taille, même ses orientations stratégiques, cherche sans cesse la rentabilité qui lui garantis sa fiabilité, du fait qu'une entreprise non rentable finira certainement par disparaître sous l'impulsion de la concurrence.

Mots clés : PME/PMI, innovation, performance et stratégie.

Abstract : The new development policy, in Algeria, turns to the creation and support of SMEs as this sector has been significantly marginalized throughout the centralized management period. But with globalization and the current economic situation of the country, Algerian companies, especially SMEs / SMIs in the wilaya of Bejaia, are forced to innovate in order to exist and play their role in national economic growth as any business, whatever its field, its business, its size even strategic directions constantly seeks profitability that guarantees his reliability because a non- profitable business certainly will eventually disappear under the impetus of competition.

Keywords: SMEs / SMIs, innovation, performance and strategy.

Classification JEL : D 01

1. Introduction

Avec la mondialisation et la conjoncture économique actuelle du pays, les entreprises algériennes, en particulier les PME/PMI, sont appelées aujourd'hui plus que jamais à innover afin d'exister et perdurer leur activité dans un premier temps et, dans un second temps, jouer pleinement leur rôle dans la croissance économique. Les réformes qui ont été amorcées en Algérie depuis les années quatre-vingt l'ont conduite progressivement à changer la politique économique qui sera désormais fondée sur les forces du marché. Cette nouvelle politique a reconnu pour les entreprises privées le rôle important à jouer comme moteur de développement économique national. Cependant, malgré l'existence de la concurrence entre les différentes entreprises aussi bien dans le domaine de

la qualité des produits, des services que des procédés, le triptyque « qualité-coût-délai » n'est plus suffisant pour demeurer compétitif pour l'entreprise du 21^{ème} siècle.

Le présent travail va essayer de déterminer et d'examiner un ensemble de caractéristiques spécifiques aux PME/PMI en Algérie que les autorités politiques tentent de repositionner dans l'économie nationale dans un environnement qui reste défavorable au développement de l'industrie hors-hydrocarbures. Il s'agit en premier lieu de présenter un état des lieux des PME/PMI algérienne, ses caractéristiques ainsi que son évolution par secteur.

Deuxièmement, on essaiera de mettre en évidence et d'expliquer les déterminants de la sous-traitance et son effet sur la performance des entreprises dites « donneurs d'ordre » après avoir présenté une revue de la littérature sur la sous-traitance.

Nous terminerons en tentant d'expliquer les enjeux de la sous-traitance et ses stratégies pour faire face à la concurrence accrue au sein d'un environnement incertain.

2. Les PME algériennes : état des lieux

Le secteur de la PME connaît en Algérie un essor remarquable depuis les réformes économiques engagées vers la fin des années quatre-vingt. L'accélération des créations des PME est un phénomène visible dans le paysage économique national. L'ouverture économique de l'Algérie, amorcée dès 1989, a entraîné un développement important d'entreprises privées. Ce développement concerne aussi bien le nombre de nouvelles entreprises que leur poids dans les différents secteurs d'activité.

2.1. Définition de la PME en Algérie

A ce jour, il n'existe pas de définition unique ou unitaire de la PME dans le monde ; ce qui rend parfois les comparaisons difficiles. C'est précisément pour cette raison que la commission des communautés européennes, du 30 Avril 1996, définit la PME comme une entreprise indépendante financièrement, employant moins de 250 salariés avec un chiffre d'affaires plafonné à 40 millions d'euros.

En juin 2000, l'Algérie a adopté la charte de Bologne sur la PME (BOUYACOUB, 2006), qui définit les différents types d'entreprises en se basant sur les critères suivants : l'effectif, le chiffre d'affaires, le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise. Ainsi :

- La très petite entreprise ou micro-entreprise : est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions DA ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de DA ;
- La petite entreprise : une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de DA ou dont le total de bilan n'excède pas 100 millions de DA ;
- La moyenne entreprise : est une entreprise qui emploie de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de DA ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de DA ;
- La petite et moyenne entreprise (PME) : est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de DA et qui respecte le critère d'indépendance.

Le tableau suivant, nous récapitule l'ensemble des catégories d'entreprises selon leur taille :

Tableau n°1 : Les différentes catégories d'entreprises selon la taille

Catégorie	Effectif employé	Chiffre d'affaires	Total du bilan annuel
Micro entreprise	De 1 à 9	N'excède pas 20 millions de DA	≤à 10 millions DA
Petite entreprise	De 10 à 49	N'excède pas 200 millions de DA	≤à 100 millions DA
Moyenne entreprise	De 50 à 250	Compris entre 200 millions et 2 milliards de DA	Est de 100 →500 millions de DA
Grande entreprise	De 500 à 1000	Environs 5 milliards de DA	Est de 500 millions et plus
Ttrès grande entreprise	Plus de 1000	Plus de 10 milliards de DA	Est de 500→1000 millions et plus

Source : Ministère de l'Industrie, de Petite et Moyenne Entreprise, et de la Promotion de l'investissement, Bulletin d'information statistique N°17, premier semestre 2010, P.3.

2.2. Aperçu global sur les PME en Algérie

L'Algérie a connu une profonde mutation économique en passant de l'économie administrée à l'économie de marché, dès la fin des années quatre vingt. Tout au long de la première période, l'économie algérienne a vécu sous l'emprise de l'entreprise publique de grande dimension sur laquelle s'appuyaient les plans de développement. Ce n'est qu'à partir du début des années quatre vingt dix et dans le cadre des réformes visant la libéralisation de l'économie algérienne que les pouvoirs publics ont commencé à accorder un intérêt particulier aux PME. Cet intérêt s'est traduit par la refonte de tout le cadre institutionnel à commencer par le code de l'investissement adopté en 1993. Aussitôt né, le secteur de la PME doit évoluer dans un cadre institutionnel instable et au même temps faire face au phénomène de la mondialisation.

En 2001, la première définition de la PME a vu le jour en Algérie. Cette dernière a été introduite suite à la promulgation de la loi 18-01 portant la loi d'orientation pour la promotion de la PME. A partir de là, la création et le développement de la PME occupent une position de premier plan dans le processus de développement algérien.

Le secteur de la PME est en plein essor si l'on se réfère aux chiffres établis par le ministère de la PME et de l'artisanat depuis quelques années. Bien que les chiffres demeurent faibles comparés à ceux des pays voisins (Assala. K, 2006), le poids des PME dans le tissu industriel national a augmenté considérablement. Le secteur privé et aujourd'hui prédominant au sein de l'économie suite à la libéralisation économique et le démantèlement du monopole de l'Etat.

En effet, à la fin 2013, la population de PME est de 747 934 dont 747 387 privées, l'équivalent de 90 % du total des entreprises. Cette évolution montre que l'objectif de promouvoir le secteur privé est atteint et que les mesures d'incitation prises par le gouvernement algérien à cet effet ont apporté leurs fruits.

L'application de la définition de la PME retenue par l'Union européenne, adoptée par l'Algérie et fondée sur les critères quantitatifs, met en exergue la prédominance de très petites entreprises (TPE) dans le tissu industriel national. Cette situation peut être expliquée par l'importance de l'investissement dans les secteurs à faible apport en capital (Assala. K, 2006). La population des PME du pays est inégalement répartie. Douze wilayas (sur les 48) concernant plus de 53 % des PME implantées dans le pays et quatre, à savoir Alger (11,51 % du total), Tizi-Ouzou, Oran et Bejaia, accueillent près de 27 % de la population de PME du pays. En termes d'évolution, les wilayas de Tipaza (+10,76 %), Blida (+10,50 %), Sétif (+10,06 %), Boumerdes (9,87 %), Bejaia (+9,60 %) et Tizi-Ouzou (+9,14 %) enregistrent le taux de croissance les plus élevés, dépassant en cela sensiblement le taux de croissance global à l'échelle nationale.

Selon le même bulletin statistique, la répartition sectorielle de ces entreprises renseigne sur la présence en force des PME privées notamment dans les services qui en concentrent près de la moitié, suivis par le secteur du BTPH. En raison de leur vulnérabilité, les PME privées ont tendance à s'abriter dans les secteurs où la concurrence n'est pas rude et où le contrôle du respect de la législation du travail est plus délicat, leur offrant ainsi des marges de dérobade largement exploitées, notamment dans les services (le transport en particulier) et le BTPH (le bâtiment en particulier).

Tableau n° 2 : Evolution des PME/PMI en Algérie entre 2010 et 2013

	Nombre de PME							
	2010	Part %	2011	Part %	2012	Part %	2013	Part %
PME privés	618 515	99,91	658 737	99,91	686 825	99,92	747 387	99,93
PME publique	557	0,09%	572	0,09%	561	0,08%	547	0,07%
Total	619 072	100%	659 309	100%	687 386	100%	747 934	100%

Source : D'après le Bulletin d'information statistique de la PME et de l'artisanat N° 18, 20, 21 et 23.

D'après ce tableau, on remarque que les PME en Algérie ont atteint le nombre général de 747 934, avec une part de 99,93 % comme PME privées et 0,07 % comme PME publiques. Une évolution significative des PME privées est enregistrée de l'année 2010 à l'année 2013, où on observe un passage de 618 515 PME privées, en 2010, à 747 387 durant l'année 2013, ce qui implique un écart de 128 872 ; le même constat est à signaler par rapport aux années 2011 et 2012, c.-à-d. le nombre de PME ne cesse d'augmenter et cela est dû à certains facteurs qu'on expliquera dans les points qui suivront. Cette évolution peut s'expliquer, en partie, par le tableau suivant :

Tableau n° 3 : Evolution des emplois déclarés par type de PME

Types de PME	2011		2012		2013		Evolution (%)
	Nombre	Part%	Nombre	Part%	Nombre	Part %	
PME privées - Salariés - Employeurs	1 017 374	58,99	1 041 221	58,61	1 121 976	58,57	7,76
	658 737	38,20	686 825	38,66	747 387	39,02	8,82
Total	1 577 030	97,01	1 728 046	97,27	1 869 363	97,59	8,18
PME publiques	48 086	2,79	48 415	2,73	46 132	2,41	-4,72
Total	1 724 197	100%	1 776 461	100 %	1 915 495	100%	7,83%

Source : Bulletin d'information statistique N° 23, 21.

Ainsi, on remarque qu'il y a une augmentation significative en ce qui concerne le domaine de l'emploi durant les trois années, et cela uniquement dans le secteur privé où le nombre des salariés atteint 1 121 976 salariés en 2013 alors qu'il comptait entre 1 017 374 et 1 041 221 salariés en 2011 et 2012, respectivement. Cette augmentation se justifie par certains facteurs, tels que les budgets financiers offerts par les entreprises (PME) en matière de recrutement, formation, augmentation de capital humain, la disposition des moyens nécessaires au développement de l'entreprise, etc.

Tableau n° 4 : Evolution des PME privées par secteur d'activité

	2011	Part en %	2012	Part en %	2013	Part en %	Evolution
Agriculture	4006	1,02	4142	1,02	4458	1,02	7,63
Hydrocarbures, énergies, mines et services liés	1956	0,50	2014	0,49	2217	0,50	10,08
BTPH	135 752	34,65	139 875	34,130	147 005	33,26	5,10
Industries manufacturières (y compris le secteur agro-alimentaire)	63 890	16,31	65 859	16,15	70 840	16,03	7,56
Services	186 157	47,52	195 889	48,04	217 444	49,20	11,00
Total général	391 761	100%	407 779	100 %	441 964	100 %	8,38

Source : Bulletin d'information statistique N° 23.

2.3. Evolution des PME par secteur d'activité :

Les PME privées (personnes morales) sont présentes en force dans les services qui en concentrent près de la moitié, suivies par le secteur du BTPH. En raison de leur solvabilité, les PME privées ont tendance à s'abriter dans les secteurs où la concurrence n'est pas rude et où le contrôle du respect de la législation du travail est plus délicat leur offrant ainsi des marges de dérobade largement exploitées dans les services (le transport, en particulier) et le BTPH (le bâtiment, surtout). On note à cet égard dans cette même logique, que les secteurs où la création d'entreprises a été la plus forte restent ceux des services (11 % entre les deux semestres), ensuite l'hydrocarbure, énergie, mines et services liés (10,08 %). Les PME à caractères industriels sont au nombre de 70 840 entités en 2013, contre 65 859 entités au premier semestre 2012, soit une progression de 7,56 %, croissance bien en deca du niveau global de croissance des PME (8,38 %). Ainsi, par secteur industriel, les PME actives sont principalement réparties comme suit : Industries agro-alimentaire, avec 21 022 PME (29,68 % des PME/PMI) ; Industries du bois et du papier, avec 15 157 PME (21,40 % du total de PMI) ; ISMME, avec 10 875 PME (15,35 % du total de PMI) et Industries de Matériaux de construction, avec 9 337 PME (13,18 % du total de PMI). On notera par rapport à la mortalité des PME, la création effective de 20 308 PME dont 3 054 PMI, les radiations ayant touché 2 423 PME dont 279 PMI.

2.4. Evolution géographique de la PME en Algérie

Le classement des dix premières wilayas, réalisé au 1er semestre 2013, en fonction du nombre total des PME et en nombre de création d'entreprises est donné par le tableau suivant :

Tableau n° 5 : Le classement des dix (10) premières wilayas, réalisé au 1er semestre 2013, en fonction du nombre total des PME et en nombre de création d'entreprises

Classement	Wilayas	Nombre de PME	Nouvelles créations de PME	% des nouvelles créations de PME en 2013
1	ALGER	50 887	2 295	11,30
2	TIZI OUZOU	26 267	1 229	6,05

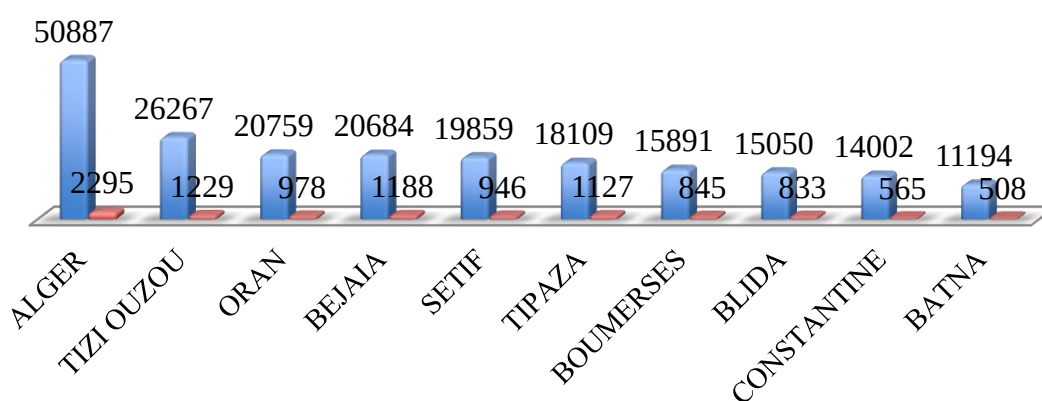
3	ORAN	20 759	978	4,81
4	BEJAIA	20 684	1 188	5,85
5	SETIF	19 859	946	4,66
6	TIPAZA	18 109	1 127	5,55
7	BOUMERSES	15 891	845	4,16
8	BLIDA	15 050	833	4,10
9	CONSTANTINE	14 002	565	2,78
10	BATNA	11 194	508	2,50
Total des 10 Wilayas			10 514	51,76
Total national			20 308	100

Source : Tableau Construit à partir du Bulletin d'information statistique N°23, Ministère de la PME et de l'artisanat

Et pour être un peu plus illustratif, la figure suivante nous permet d'avoir une vue globale des différentes données détaillées ci-haut :

Figure n° 1 : Classement des dix premières wilayas par nbre de PME et PME créées / septembre 2013

■ Nombre de PME ■ Nouvelles créations de PME



Source : Figure construite à partir du Bulletin d'information statistique N°23, Ministère de la PME et de l'artisanat

On remarque que près de la moitié (48,13 %) de l'ensemble des PME recensées sur le territoire national se concentrent dans les dix premières wilayas de notre classement ; ce sont des wilayas qui sont concentrées dans la région Nord à l'exception de Sétif et de Batna qui représentent la région des Hauts plateaux. Par contre, la dynamique de création des PME est très diverse d'une wilaya à une autre. Mais, il est parfaitement clair qu'il existe une forte relation entre les nouvelles créations de PME et leur nombre déjà existant, ce qui signifie que la disposition d'une région d'un tissu économique (en Algérie) représente un facteur important pour toute création de nouvelle PME, du fait que l'investisseur cherche toujours à réduire les coûts de production en s'installant dans des territoires qui disposent déjà d'un tissu économique. Notons qu'un peu plus de la moitié (51,76 %) de nouvelles créations de PME sur le territoire national sont créées au niveau des dix premières wilayas du classement (voir le tableau n° 5).

2.5. Les caractéristiques de la PME Algérienne

A base de l'aperçu historique de l'évolution de la PME et de quelques travaux de recherches comme, (BOUYAKOUB, 2003), (GILLET, 2003), (HAMED, 2003), (MELBOUCI, 2004), et rapport du CNES, les caractéristiques des PME algériennes peuvent se résumer à travers les points suivants :

- La PME Algérienne est familiale et peu encline à l'ouverture du capital aux étrangers. Son promoteur est à l'origine un ancien commerçant ou un ancien fonctionnaire moyen de l'administration ou d'une entreprise publique. Son recours à des diplômés de l'enseignement supérieur technique ou de gestion est limité. Il préfère réserver les postes de confiance dans l'entreprise à ses enfants ou à ses proches.
- Une partie des activités de la PME se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation et approvisionnement).
- Le marché des PME est principalement local et national, très rarement international.
- La collaboration entre entrepreneurs et les autorités publiques n'est pas assez développée.
- Les techniques de croissance (cession, fusion, regroupement ...) sont non maîtrisées et non utilisées.
- Les PME Algériennes possèdent des ressources sous-utilisées, faute d'un environnement non propice aux affaires.
- La PME Algérienne est de faible taille, à part quelques groupes clairement identifiés et souvent composés d'entités juridiquement indépendantes relevant du secteur d'activité complètement distincts ; elle relève dans son immense majorité de la micro-entreprise.

2.6. Entraves du secteur PME/PMI en Algérie

Les difficultés inhérentes aux PME/PMI (financement, innovation, productivité et compétitivité) sont plus pénalisantes dans une économie émergente et en développement où l'initiative privée n'a pas été suffisamment valorisée et accompagnée.

Les faiblesses des PME/PMI algériennes trouvent, certainement, leur source de cet état de fait et leur nécessaire mise à niveau selon les standards et les normes internationaux de gestion et de management.

De multiples entraves à l'investissement peuvent être rencontrées, nous citerons particulièrement :

- Difficultés d'accès au foncier en raison de la complexité et de la lourdeur des procédures administratives et par le manque de transparence (la gouvernance locale, le foncier, la lourdeur des procédures administratives) ;
- Difficultés d'accès aux différents moyens de financement et aux différentes possibilités de crédits et de garanties ; la lenteur des financements bancaires ; les banques ne connaissent pas suffisamment leurs clients, ainsi elles apprécient mal la solvabilité des entreprises ;
- La maîtrise de l'ingénierie bancaire est inexistante et la corruption administrative est de plus en plus généralisée ;
- Baisse remarquable sur un plan d'encadrement, de suivi, d'accompagnement et de gestion concernant la création des PME/PMI, etc.

2.7. Le secteur de l'industrie agroalimentaire (IAA) en Algérie

L'industrie agro-alimentaire (IAA) constitue en Algérie la première industrie manufacturière en termes de contribution à l'économie nationale. En effet, en 1994, les IAA regroupaient 8 290 entreprises industrielles et semi industrielles, soit 31,2 % de l'ensemble des entreprises manufacturières, réalisant 35,5 % de la production industrielle brute et 27,2 % de la somme de la valeur ajoutée des industries de transformation.

Depuis une dizaine d'années, le secteur agroalimentaire privé connaît une évolution remarquable, qui se manifeste par l'émergence d'un tissu très dynamique de PME dans les filières auparavant monopolisées par les entreprises publiques. Le privé tend à investir dans les créneaux de la première transformation dont il était quasiment exclu depuis les années 1970, ce qui rend désormais toutes les filières ouvertes à la concurrence interne et externe.

Le secteur agro-alimentaire connaît actuellement une tendance à l'émergence de l'industrie privée, comme le groupe CEVITAL qui a réalisé à Bejaia l'une des plus importantes entreprises privées d'Algérie dans le domaine des oléagineux, du sucre d'importation et de transformation de produits de base. Cependant, de nombreux problèmes, d'obstacles et de contraintes, accompagnent la manifestation de ce dynamisme relatif des entreprises agro-alimentaire privées. Ces entreprises restent en effet confrontées à l'exacerbation de la concurrence, à la contraction de la demande des marchés, à la hausse des coûts et aux contraintes de la réglementation et de la normalisation. Les PME agro-alimentaires restent handicapées également par :

- Des structures nouvelles du management que dicte la transformation de leur environnement immédiat ;
- Des pratiques commerciales informelles qui limitent lourdement leur essor ;
- La rigidité de l'environnement institutionnel, qui se traduit par l'absence d'une formation en direction des entreprises privées ;
- Des difficultés d'accéder à la propriété foncière industrielle ;
- L'incohérence de la tarification douanière pénalisant la fonction de la production au profit du commercial ;
- La complexité et l'ambiguïté des textes à caractère législatif et réglementaire ;
- La faiblesse des institutions de recherche et développement technologique.
- L'ouverture économique risque d'être fatale pour la majorité de ces entreprises qui, visiblement, ne peuvent se confronter à la concurrence des groupes agro-alimentaires internationaux.

Dans cette optique doivent s'inscrire les efforts des pouvoirs publics en termes de mise à niveau des structures industrielles, mais, aussi, de l'assainissement de la matrice institutionnelle dans laquelle évoluent ces entreprises.

3. Les PME de la wilaya de Bejaia

Le secteur de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement englobe, au niveau de la wilaya de Bejaia, deux (02) zones industrielles où sont implantées 54 entreprises publiques et privés ainsi que seize (16) zones d'activité dont les plus importantes sont la ZAC de Taharacht d'Akbou et la ZAC d'El Kseur dite « Industrielle ». Le tissu d'entreprise enregistre 18 540 PME, avec une moyenne de création annuelle de 1 424 PME. Ainsi, le nombre de grandes entreprises, tous secteurs confondus est de 30 entreprises dont 17 du secteur public. Le nombre d'emplois est de 18 159 salariés, dont 7 623 salariés pour le secteur public. Ce potentiel traduit les efforts déployés par les pouvoirs publics dans les différents programmes d'infrastructures liés à la concrétisation des plans de développement économiques.

3.1. Atouts et Potentialités

On notera des potentialités naturelles et infrastructurelles telles que :

- Une façade maritime de 100 Km (ouverture sur l'international), équipée d'un port commercial, d'un port pétrolier, de deux ports de pêche et d'un port mixte ;
- Des ressources abondantes en eau de surface, mobilisées partiellement par deux grands barrages hydrauliques, dont un contribuant à la solidarité régionale et nationale ;
- Un potentiel de production de liège appréciable ;

- Un sous sol riche en substances utiles à différents usages ;
- L'existence d'équipements structurants, susceptibles d'impulser à moyen terme le développement économique de la wilaya et son insertion au processus du développement économique national.
- Des projets structurants : Pénétrante, Dédoublment et modernisation de la voie ferroviaire, CHU, Extension du port, Programme important de raccordement en gaz naturel, 02 Parcs industriels de 350 Ha.

3.2. Suivi des activités du secteur de l'Industrie et de la PME

La wilaya de Bejaia, recèle de grandes potentialités économiques, susceptibles de lui assurer le développement du tissu industriel et de la PME. Néanmoins, la situation actuelle fait ressortir que le secteur de la PME est dominé par le BTPH, les commerces ainsi que les transports qui représentent plus de 62.4 % de la totalité des activités avec 50.76 % d'emplois.

Le nombre total des PME au 30 Septembre 2014 est de 18 581 pour un nombre d'emplois de 54 912, ce qui permet à Bejaia d'être classée à la quatrième position à l'échelle nationale derrière les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou et Oran.

Tableau n° 6 : Données statistiques sur la population et le nombre de PME dans la wilaya de Bejaia

	31/12/2013	31/12/2014
NBR de PME Publiques	41	41
Emplois	2 464	2 464
NBR de PME Privées	17 164	18 929
Emplois	50 718	53 151
Total PME	17 205	18 970
Total Emplois	53 182	55 616

Source : Direction de la PME et PMI de la wilaya de Bejaia.

Ce tableau montre bien la prédominance du secteur privé dans la wilaya de Bejaia avec 18 929 PME privées contre 41 PME uniquement pour le secteur public au 31.12.2014. Le nombre total de PME, publiques ou privés, déclarées fin 2104 s'élève à 18 970 entreprises contre seulement 17 205 entreprises fin 2013, ce qui justifie la touche de l'état algérien dans le cadre de relance économique caractérisée par l'ouverture économique des entreprises à l'échelle nationale et internationale. Cette importante évolution peut s'expliquer par les éléments suivants :

L'Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement (APSI) et l'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI)

L'APSI est l'agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement, créée en 1993 après la promulgation d'un nouveau code des investissements. L'institution administrative APSI a été chargée d'assurer la promotion des investissements et de gérer les avantages accordés aux investisseurs qui réunissent des conditions déterminées au préalable. L'APSI avait également pour fonction d'assister et de soutenir les investisseurs, notamment par l'instauration d'un guichet unique où les formalités de l'investissement sont concentrées. Cette agence a fait l'objet d'une dissolution

en 2001 pour être remplacée par le Conseil National de l'Investissement (CNI). Ce conseil, présidé par le chef du gouvernement, a pour mission de :

- Proposer des stratégies et les priorités pour les investissements ;
- Adapter les bénéfices aux investissements en cas de changement des conditions d'opérativité ;
- Mettre en œuvre des mesures nécessaires pour encourager et développer le système d'investissement ;
- Se prononcer sur les conventions stipulées entre l'ANDI et les investisseurs et sur les zones qui doivent bénéficier d'un régime particulier d'investissement ;
- Fixer le montant du budget à disposition du Fond pour l'Appui à l'Investissement (FAI).

L'Agence Nationale du Développement du L'investissement (ANDI)

L'agence nationale du développement de l'investissement est un établissement public doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle a remplacé l'APSI, pour accomplir les missions suivantes :

- Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours ;
- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements ;
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non résidents ;
- Octroyer des avantages liés à l'investissement dans le cadre du système existant ;
- Fournir les prestations administratives à travers un guichet unique ;
- Gérer les fonds d'Appui à l'investissement.

Pour mieux comprendre le déroulement et le traitement des dossiers par cet établissement, le guichet unique décentralisé de la wilaya de Bejaia nous renseigne les données ci-dessous :

**Tableau n° 7 : Répartition des projets déclarés par type d'investissement
du 01/01/2010 au 31/12/2014**

Type Investissement	Nbre / projets	%	Nbre / emplois	%	Montant *	%
Création	1 277	52,40	6 279	40,56	38 551	41,48
Extension	961	39,43	8 161	52,72	44 887	48,3
Restructuration	1	0,04	17	0,11	241	0,25
Réhabilitation	171	7,02	308	1,99	1 458	1,56
Privatisation	0	0,00	0	0,00	0	0
Participation	0	0,00	0	0,00	0	0
Réhabilitation	27	1,11	716	4,63	7 790	8,38
TOTAL	2 437	100	15 481	100	92 927	100

Source : D'après les services de l'ANDI de la wilaya de Bejaia.

* : Les chiffres sont donnés en Millions de dinars

On remarque la part de lion en ce qui concerne le nombre de projets réalisés revient au type d'investissement « Création » qui a atteint 1277 projets, soit 52,40% de la totalité des projets réalisés. Et afin d'expliquer ce chiffre, le tableau suivant nous donnera plus d'enseignements :

Tableau n° 8 : Répartition des projets d'investissement déclarés par secteur d'activité regroupé entre 2010 et 2104

Secteurs d'activité	Nb/projets	%	Nb/emplois	%	Montant *	%
Agriculture	25	1,03	333	2,15	2 583	2,77
BTHP	262	10,75	4 453	28,76	10 724	11,54
Industrie (y compris l'agro-alimentaire)	265	10,87	5 318	34,35	42 699	45,94
Santé	10	0,41	107	0,69	879	0,94
Transport	1 690	69,35	3 815	24,64	20 994	22,59
Tourisme	25	1,03	685	4,42	7 569	8,14
Services	160	6,57	770	4,97	7 479	8,04
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	0
Commerces	0	0	0	0	0	0
Télécommunications	0	0	0	0	0	0
Total	2 437	100	15 481	100	92 927	100

Source : Selon l'ANDI de Bejaia.

* : Les chiffres sont donnés en Millions de dinars

Selon le tableau, le secteur des transports occupe la première place avec 1 690 projets, soit un ratio de 24,64 % des emplois ; le secteur agroalimentaire prend la deuxième place avec 265 projets (34,35 %) alors que le secteur BTHP se retrouve à la troisième place avec 262 projets (28,76 %).

Agence Nationale de Soutien pour l'emploi des jeunes (ANSEJ)

Il s'agit d'un organisme national dotant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle vise à encourager toutes les formules menant à la reprise de l'emploi des jeunes à travers la création de micro-entreprises. Elle a été créée en 1996 et est représentée à l'échelle régionale à travers des antennes. Elle est sous l'autorité du premier ministre et elle est chargée du :

- Soutien, orientation et accompagnement des jeunes entrepreneurs ;
- Aides sous différentes formes (financières et non financières) ;
- Suivi des investissements et le suivi de l'application des cahiers des charges ;
- L'encouragement de toute initiative qui vise la création d'emploi ;
- Joue le rôle d'intermédiaire entre les banques et les différents organismes et institutions financières ainsi que les entrepreneurs investisseurs.

Cette agence offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et parafiscales. Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêt à long terme accordés par l'agence exonérée de paiements des intérêts. En ce qui concerne les subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux micro entreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de taxes sur la valeur ajoutée, sur les frais de transfert de propriété, l'exonération des droits contractuels, de la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier ainsi que l'exonération totale des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu.

Le tableau suivant, tableau n° 9, nous donnera plus de détails sur la répartition des PME privées et l'emploi par secteur d'activité selon les dernières statistiques parvenues par la direction de PME et PMI de la wilaya de Bejaia fin 2014 :

Tableau n° 9 : Répartition des PME privées et l'emploi par secteur d'activité (2014)

N°	Secteurs d'activités	Nbre/ entreprise	%	Emplois	%
01	Agriculture et pêche	407	2,15%	2 062	3,88%
02	Eaux et énergie	3	0,02%	22	0,04%
03	Hydrocarbures	0	0%	0	0%
04	Services et travaux publics pétroliers	0	0%	0	0%
05	Mines et carrières	29	0,15%	459	0,86%
06	I.S.M.M.E.	404	2,13%	1 780	3,35%
07	Matériaux de construction, céramique	293	1,55%	1 603	3,02%
08	Bâtiments et travaux publics	4511	23,83%	15 057	28,33%
09	Chimie, caoutchoucs, plastique	129	0,68%	705	1,33%
10	Industries agroalimentaires	644	3,40%	3 066	5,77%
11	Industrie Textile, bonneterie, confection	199	1,05%	417	0,78%
12	Industries des cuirs et chaussures	5	0,03%	10	0,02%
13	Industrie du bois, liège, papier,	874	4,62%	1 888	3,55%
14	Industries diverses	33	0,17%	48	0,09%
15	Transport et communication	3 576	18,89%	5 031	9,47%
16	Commerces	3 686	19,47%	6 806	12,81%
17	Hôtellerie et restauration	828	4,37%	2 549	4,80%
18	Services fournis aux entreprises	1 628	8,60%	7 216	13,58%
19	Service fournis aux ménages	1 487	7,86%	2 910	5,47%
20	Établissements financiers	45	0,24%	382	0,72%
21	Affaires immobilières	96	0,51%	522	0,98%
22	Services pour collectivités	52	0,27%	618	1,16%
	TOTAL	18 929	100	53 151	100

Source : Selon les données de la direction de PME et PMI de la wilaya de Bejaia.

A partir du tableau ci-dessus, on constate que le secteur de bâtiment et travaux publics représente le plus gros secteur avec 23,83 % des entreprises et 28,33 % des emplois, suivi du secteur de commerce qui a atteint 19,47 % puis le secteur des transports et communications qui représente 18,89 %. Le secteur du bâtiment comporte 4 511 entreprises au cours du premier semestre 2015 et génère ainsi un grand nombre d'emplois, soit 15 075 emplois. Il constitue donc le premier secteur générant de l'emploi avec 28,33 % de ceux-ci. Cette augmentation est due essentiellement aux projets d'équipements publics : université, lycées, hôpitaux, ... afin d'encourager l'emploi.

Par contre le secteur agroalimentaire, occupe la dixième place avec 3,40 % des entreprises, soit 644 PME, et le cinquième en nombre d'emplois créés (3 066), cela explique que le nombre d'entreprises dans un secteur ne reflète pas sa capacité de création de richesse et d'emplois.

4. Conclusion

Au fil de notre analyse, nous sommes parvenus à conclure que, depuis près de deux décennies et suite aux multiples réformes décidées, l'importance de l'enjeu économique et social des PME/PMI reste l'élément le plus efficace et le moins coûteux pour le développement économique d'un pays en

pleine mutation. De manière générale, on peut considérer que les PME/PMI Algérienne ont contribué à réaliser certains objectifs de façon partielle : création d'emplois, répondre aux besoins de certains secteurs (exemple : BTP) ; mais elles sont loin d'arriver aux objectifs dits stratégiques comme, par exemple, maintenir un certain niveau de compétitivité face à la concurrence internationale, assurer des revenus aux balances de paiement hors hydrocarbures, ce qui nécessite plus d'efforts et de soutien à ce niveau. En ce qui concerne les entreprises de la wilaya de Bejaia, quelle que soit leur taille, elles connaissent une faiblesse en matière d'innovation et cela s'explique par la non modification des comportements de ces entreprises face à la mondialisation caractérisée par l'accélération technologique. Les entreprises se focalisent sur la production de biens de consommation afin de satisfaire la demande locale, sans se soucier de l'amélioration de la qualité des produits commercialisés à cause de l'absence de la concurrence des entreprises étrangères.

Bibliographie

Ouvrages généraux spécialisés

1. Amiti M. et Wei S.-J. (2009), "Service offshoring and productivity: Evidence from the US", *World Economy*, 32, p. 203–220.
2. AREZKI ISLI, M. (2005) « La création d'entreprises en Algérie », les cahiers du CREAD no 73.
3. ASSALA, K, « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », France, université SUD.
4. Bartel A.P., Lach S. et Sicherman N. (2005), *Outsourcing and Technological Change*
5. BRESSY. G ; KONKUYT. C, « économie d'entreprise »- Paris- édition DALLOZ- 2004.
6. Díaz-Mora C. (2008), "What factors determine the outsourcing intensity? A dynamic panel data approach for manufacturing industries". *Applied Economics* 40, p. 2509–2521.
7. FERRIER O, (2002) « les très petites entreprises », Edition de Boeck, Bruxelles.
8. JULIEN (P.A.), « La petite entreprise » éd., Vuibert de gestion, Paris, 1988.
9. Kotabe M. et Mol M.J. (2009), "Outsourcing and financial performance: A negative curvilinear effect, *Journal of Purchasing and Supply Management*, 15, p. 205–213.
10. LACHMANN (S.), « Financer l'innovation des PME », éd. Economica, Paris, 1996.
11. MARCHENEY (M.) « Gestion de la PME-PMI », Nathan 1996.
12. MICHEL (B.), IZARD (L.), Scaramuzza (M.) « Economie d'entreprise », éd. Foucher 1992.
13. PAPIN (R.), « Stratégie pour la création d'entreprise » année 2001.
14. Windrum P., Reinstaller A. et Bull C. (2009), "The outsourcing productivity paradox: Total outsourcing, organisational innovation, and long run productivity growth", *Journal of Evolutionary Economics*, 19, p. 197–229.

Revues et autres

15. AHLAM Ogal, « quelle place pour les PME en Algérie ? », revue le phare, n°114, 10/2008.
16. KADI (M), « Relation PME et emploi en Algérie : Quelle réalité ? » cread, communication présentée lors du colloque international « Evaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance » organisé les 11 et 12 mars 2013 par la FSEGC de l'université de Sétif 1
17. LACHMANN (J.), « Le capital – risque au cœur du financement de l'innovation des PME », *Revue des problèmes économiques* N° 2.658, 2000.
18. Loi N°01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME/PMI
19. MARCHENEY (M.), « La PME, une gestion spécifique ? » *Revue des problèmes économiques* n° 2276, 1992.
20. Ordonnance N°01-03, N°01-04, 20 Août 2001 relative au développement de l'investissement.
21. *Revue d'Economie financière*, « Le financement des PME » N°4-99.

Thèses et mémoires

22. AIT SI SAID (R.) « PME et système bancaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Tizi-Ouzou, FSEG, UMMTO, 2005.
23. BOUKEROU A. « Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME : cas des PME de la wilaya de Tizi ouzou » FSEG, UMMTO, 2011.